

Émetteur

AUDIS SN
3 rue jean rédélé
76370 MARTIN EGLISE

Tél.: 0232146868
Email: contact@audis.fr

Adressé à

SAD SERVICES SARL
Facturation
20 RUE GENERALE LECLERC
02390 ORIGNY SAINT BENOITE

Numéro TVA: FR34441781044

Catégorie d'opérations : Livraison de marchandises

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Réduc.	Total HT
3041 - VELOUTE TOMATES CROUTONS X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21041000)	5,5%	68,70	3	20%	164,88
3043 - VELOUTE LEGUMES CROUTONS X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21041000)	5,5%	70,29	1	20%	56,23
3045 - POTAGE POULET PATES X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21041000)	5,5%	74,29	3	20%	178,30
3046 - VELOUTE DE CURRY AUX CROUTONS X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21041000)	5,5%	72,15	2	20%	115,44
3047 - VELOUTE CHAMPIGNONS & CROUTONS X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21041000)	5,5%	70,55	2	20%	112,88
3050 - THE CITRON INSTANT SUCRE X25 GOB. CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21012098)	5,5%	59,70	4	20%	191,04
3058 - THE VERT MENTHE SACHET X25GOB CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011298)	5,5%	72,84	3	20%	174,82
3059 - THE VERT MENTHE SUCRE SACHET X25 GOB CARTONX12 (Nomenclature douanière, Code SH, Code TARIC: 21011298)	5,5%	72,84	1	20%	58,27

Conditions de règlement:	Règlement à 30 jours	Total net avant remise	1 314,82
Mode de règlement:	Ordre de prélèvement (sur compte FR76 1...)	Remise totale	262,96
		Total HT	1 051,86
		Total TVA 5,5%	57,85
		Total TTC	1 109,71
		Payé	1 109,71
		Reste à payer	0,00

Versements déjà effectués

Règlement	Montant	Type	Num
24/07/2026	1 109,71	Ordre de prélèvement	7260705

AUDIS subordonne le transfert de propriété de toutes marchandises vendues au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal, intérêts, pénalités et accessoires. En cas de non-paiement à l'échéance, AUDIS pourra exiger, par lettre recommandée avec demande d'acqué réception, la restitution des marchandises aux frais et risques de l'acheteur ou revendiquer la partie du prix non encore payée. En cas de saisie arrêt ou toute autre intervention d'un tiers sur la marchandise, l'acheteur devra impérativement en informer AUDIS sans délai afin de lui permettre de s'y opposer et de préserver ses droits. Tout retard de paiement entraînera l'application d'une pénalité égale à 3 fois le taux l'égal, majorée d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€. (Loi 2012-387 du 22/03/12). Aucun escompte ne sera appliqué sans mention spécifique sur la facture.

Conditions générales de vente - https://www.audis.fr/CGV_AUDIS-SN.pdf